



MASTER 1 MENTION DROIT DES AFFAIRES

CONVOCATION AUX EXAMENS DE DELESTAGE FEVRIER/MARS 2013

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants inscrits pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques

Ce délestage concerne le 1^{er} semestre. L'étudiant peut présenter les matières de son choix ou ne se présenter qu'en juin.

ÉPREUVES ÉCRITES :

Elles ont lieu au **Centre René Cassin- 17 rue Saint Hippolyte - 75013** – Paris (métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant le début des épreuves pour élarger

La carte d'étudiant 2012/2013 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve.

Ils seront priés de laisser leur cartable, sacs et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un **1/3 temps** auxquels il est demandé de se faire connaître **avant le 28 janvier 2013** au secrétariat du Centre Audiovisuel.

1^{er} semestre

Histoire de la pensée juridique	Jeudi 28/02/2013	17h30-18h30	Amphi 2
Droit européen des affaires	Jeudi 28/02/2013	19h30-20h30	Amphi 2
Droit fiscal des affaires	Samedi 02/03/2013	9h30-12h30	Amphi 1
Droit bancaire	Samedi 02/03/2013	14h-17h	Amphi 1

Documents autorisés (non annotés par l'étudiant):

Droit fiscal des affaires : Code Général des Impôts/Livre des Procédures Fiscales/calculette

Droit bancaire : Code monétaire et financier sous toutes ses éditions/Code des sociétés/Code de commerce/Code civil

Autres épreuves : aucun document autorisé

Les oraux auront lieu entre le 11 février et le 1^{er} mars 2013.

La répartition des jurys sera communiquée fin janvier.